Rives de l'Ain
Pays du Cerdon
Communauté de communes

CREATION DE VOTRE ESPACE FAMILLES SUR INOE

Madame, Monsieur,

A compter des vacances d'été et pour la rentrée scolaire 2021, les inscriptions aux ALSH périscolaires et extrascolaires se feront désormais uniquement de manière dématérialisée via votre espace familles sur le site internet INOE.

Vous trouverez ci-dessous une notice vous permettant de vous inscrire et de vous familiariser avec ce nouvel outil.

1: CREATION DE VOTRE COMPTE ESPACE FAMILLES

Un lien de connexion va vous être envoyé par mail la semaine du 4 juin 2021 (valable 76h)

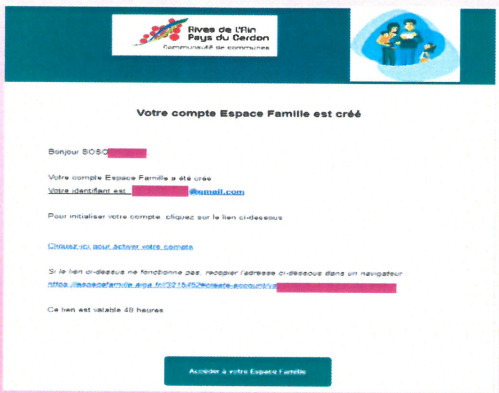

Vous pourrez alors créer votre mot de passe et accéder à votre espace familles

2 : GERER VOTRE ESPACE FAMILLES

1 : Vérifiez les informations relatives à vous-même et vos enfants vous pouvez également créer un nouvel enfant ou parent.

2 : Télécharger et prenez connaissance du nouveau règlement de fonctionnement de l'ALSH. Toutes inscriptions à une activité vaut acceptation du RF.

Vous pourrez également télécharger la fiche sanitaire à remplir ainsi que le contrat et mandat de prélèvement automatique pour les personnes ne l'ayant pas déjà fourni ou ayant changé de RIB

4 - Inscriptions puis réservations :

Lorsque qu'une période d'inscription à une activité est ouverte elle devient visible dans « mes inscriptions ». Si vous souhaitez inscrire votre enfant à cette activité sélectionnez là dans « mes inscriptions » et attendre la validation. Une fois votre inscriptions à l'activité validée par la structure vous pourrez alors effectuer vos réservations ou annulations à des dates précises et en fonction des places disponibles et des délais d'inscriptions ou d'annulations en cliquant sur « mes réservations ».

3 : Transmettez les documents familles et enfants obligatoires avant toutes inscriptions et attendre que la structure valide vos documents (retourner sur le site pour vérifier). Vous pouvez également joindre tout document non obligatoire relatif à votre enfant (PAI, certificat de nage...)